

EXPOSITION
UNIVERSELLE DE PARIS

1900

INSTITUTIONS OUVRIÈRES

DE LA

MANUFACTURE DE COTON

DE

J. THIRIEZ PÈRE ET FILS

LILLE ET LOOS



Introduction au cahier architectural des Maisons Ouvrières à Loos, 1900

Exposition universelle de 1900

L'Expo de 1900, dont le thème était « **Le bilan d'un siècle** », a attiré 83 000 exposants dont 45 000 étrangers malgré les scandales financiers, les grèves et les fréquents changements de gouvernement qui précéderent la fin du siècle. En deux cent douze jours (15 avril au 12 novembre), dans une France qui ne comptait alors que 41 millions d'habitants, 51 millions de visiteurs participent au succès de la manifestation dont on fait la publicité partout en France. (cf. site www.exposition-universelle.fr). L'industrie française y était bien représentée. Les innovations majeures furent mises en avant, mais également les avancées en matière sociale, comme le développement de cités ouvrières.

La première réalisation de cité ouvrière en France remonte, à notre connaissance, à 1849 à Rixheim par Jean Zuber. En 1851, la SIM (Sté Industrielle de Mulhouse), lance un concours pour la création d'une cité ouvrière à Mulhouse, qui sera remporté par l'architecte Emile Muller. Jean Dollfus fera construire 2 maisons modèles en 1852. En 1853 est constituée la Société Mulhousienne des Cités Ouvrières (SOMCO). La cité-jardin sera réalisée en plusieurs étapes, de 1853 à 1897. En 1900 avec 1.240 maisons, ce sera la plus importante cité ouvrière de France.

Le développement de ces cités est en partie une conséquence de l'enquête menée en 1840 par Louis-René Villermé intitulée « Tableau de l'état physique et moral des ouvriers employés dans les manufactures de coton, de laine et de soie », et de la loi du 13 avril 1850 sur l'insalubrité des logements.

L'Expo de 1867 présente les premières « habitations ouvrières ».

Mais, c'est seulement à l'Expo de 1889 que la notion d' « économie sociale » a véritablement vu le jour, et que les cités ouvrières ont été mises en avant. 1889 est l'année de la création des Habitations à Bon Marché (H.B.M.), par Jules Siegfried et Georges Picot.

A l'Expo de 1900, es maisons ouvrières seront exposées à l'annexe de Vincennes.

Parmi les cités faisant l'objet d'une exposition ou d'une information : les cités ouvrières des entreprises MENIER à Noisiel & THIRIEZ à Loos.

La cité ouvrière THIRIEZ à Loos-lez-Lille

La 1^{ère} crèche pour les enfants des ouvriers fut construite en 1870, avant même la construction de l'usine de Loos, dite « usine de la rue de Londres »

A partir de 1886-1887, création, par la filature J. THIRIEZ Père et Fils, des premières "maisons ouvrières" avec jardin, sur 100 m² de superficie, disposées par 5, 10 ou 15 autour d'un grand square de 3.000m². Il s'en construira 250, 13 pour les employés et 237 pour les ouvriers, faisant de cet ensemble une imposante cité ouvrière. Ensuite 36 habitations plus grandes sur le square Billon et dans l'avenue Lelièvre. Soit, au total, 286 maisons.

« En 1913, deux cent soixante-huit maisons forment une cité qui peut être considérée comme le modèle du genre à l'époque (cf. plan de la cité). Il faut en priorité distinguer les maisons destinées aux ouvriers de celle réservées aux employés des Etablissements Thiriez Père et Fils.

Les *maisons d'employés* disposent d'une façade de 5,5 mètres sur l'avenue principale de Loos, la route de Béthune, et d'un terrain de 40 mètres de profondeur. Le rez-de-chaussée se compose d'un couloir qui distribue la salle-à-manger et le salon, d'une cuisine et d'une laverie. Au premier étage l'on trouve

Introduction au cahier architectural des Maisons Ouvrières à Loos, 1900

trois chambres dont deux assez larges et une faisant plutôt fonction de cabinet de toilette ou chambre d'enfant. Le deuxième étage sous les combles, contient deux petites chambres et un grenier. Les W.C. et la pompe à eau sont dans la cour. La qualité des maisons est rendue par le nombre des armoires, le soin donné aux peintures et tapisseries qui ornent le décor de l'habitation.

Les *maisons des petits employés* sont construites sur 5 mètres de largeur et sur un terrain de 25 mètres de profondeur. Elles se composent au rez-de-chaussée d'un couloir, d'une petite pièce à l'entrée, d'une salle-à-manger, ouvrant sur la cuisine qui elle-même, par une porte à deux vantaux vitrés, communique avec la petite cour qui précède le jardin. Elles ont leur pompe à eau et leur cabinet particulier. L'étage offre deux chambres indépendantes. Sur le devant de la mansarde se trouve une chambre et derrière, un grenier.

Les *maisons d'ouvriers* sont bâties sur le même modèle, mais si la profondeur du terrain est la même, la largeur de la façade se réduit quatre mètres quarante. Si elles sont louées un prix moindre, c'est parce que leur rapport la rue est moins prestigieux, elles donnent sur des rues en retour.

Les maisons les moins chères ont été bâties en 1886/87. Leur rez-de-chaussée se compose d'une pièce principale qui occupe toute la largeur de la façade et d'un petit vestibule 1 x 1,80m pour que l'entrée ne se fasse pas directement dans la salle. L'escalier qui donne accès à l'étage prend naissance dans cette salle dite à demeure puisque c'est là que se réunissent quotidiennement les membres de la famille qui y vit. Cette salle unique communique par une porte vitrée avec une petite cuisine, de 2 x 1,5 mètre, qui donne également par une porte vitrée sur une petite cour, où sont les cabinets d'aisance et la pompe à eau. De cette cour on accède au jardin. à l'étage, on trouve deux chambres indépendantes mais communicantes. Ces maisons ont été construites pour de jeunes couples sans enfant ou des ménages ayant un ou deux petits enfants. Quelques maisons construites sur le même modèle ont deux étages habitables et comportent quatre chambres. Elles sont destinées aux familles nombreuses.

Les maisons les plus anciennes disposent au rez-de-chaussée de deux salles et d'une pièce ouverte donnant sur le jardin faisant office de cuisine. Elles ont été bâties selon deux schémas de construction dont la seule différence entre eux réside dans l'existence d'un couloir permettant l'accès à la pièce du fond sans traverser obligatoirement la salle du devant.

Les jardins ont tous une profondeur de 15 à 16 mètres ; en effet, le terrain a une longueur moyenne de 25 mètres et la maison construite sur 7,5 mètres est suivie d'une cour de 1,5 à 2 mètres. Le descriptif de ces maisons est possible grâce à l'ouvrage d'A. Renouard et L. Moy : Exposition universelle de 1889, commission de l'économie sociale "Les institutions ouvrières et sociales du département du Nord", Lille, 1889.

Les maisons les plus récentes de ce même périmètre, bâties au début du XX^e siècle, sont construites sur une surface totale de 160 mètres carrés, avec une largeur de 4,6 mètres et une profondeur de 35 mètres, que recouvrent la maison, la cour et le jardin. L'habitation occupe une profondeur de 10 mètres et le jardin a une longueur de 25 mètres. Le rez-de-chaussée abrite un couloir d'entrée, une pièce donnant sur la rue puis la salle à demeure d'où part l'escalier et enfin une sorte de véranda qui fait office de cuisine puisque s'y trouve la pompe et un foyer. La jonction entre chaque pièce est assurée par une double porte vitrée. Le premier étage abrite deux chambres tandis que le second étage est occupé par une troisième chambre et le grenier.

Toutes ces maisons entièrement excavées, bâties entre rue et jardin individuel, sont disposées par groupe de cinq, dix ou quinze autour d'un grand square. L'intimité de chaque foyer est préservée par les palissades des jardins et par l'existence de pompe, W.C., cour et jardin individuel.

Introduction au cahier architectural des Maisons Ouvrières à Loos, 1900

Les prix de la location sont proportionnés à la taille du logement et varient de 10 à 50 francs en 1889. Les maisons destinées à accueillir les ouvriers supérieurs ont un loyer de 50 francs par mois. Les maisons des petits employés sont louées 20 francs par mois. Les ouvriers se partagent les maisons dont le loyer varie entre 10 et 18 francs.

En 1920 débute la construction d'une cité-jardin de 88 maisons et de 3 immeubles collectifs où sont logés les ménages âgés du personnel. La distribution intérieure des maisons est traditionnelle : au rez-de-chaussée, une entrée, une salle-à-manger, un salon et une cuisine. Les étages accueillent les trois chambres destinées respectivement aux parents, aux filles et aux garçons et le grenier. Certaines maisons comptent quatre à cinq chambres et sont réservées expressément aux familles nombreuses. Ce nouvel habitat a été érigé dans un style de construction qui s'inspire de la tradition architecturale flamande. La configuration générale du quartier diffère également : il ne s'agit plus d'alignements en vis-à-vis et perpendiculaires entre eux mais de petits groupes de maisons qui se distribuent autour de jardins et d'espaces verts. Le quartier présente également une autre innovation : l'introduction d'immeubles collectifs à trois étages. Deux appartements sont prévus à chaque étage. Chaque locataire disposait néanmoins pourtant d'un jardin. L'ensemble des jardins s'ordonnait autour de chacun des trois immeubles.

Les deux quartiers évoqués précédemment ont été élevés près du centre de Loos. La famille Thiriez va créer une troisième zone d'habitat dans l'autre pôle de développement de la ville : le plateau d'Ennequin. Cette fois, la cité n'est pas prioritairement destinée aux ouvriers des établissements Thiriez. Chaque maison a son style particulier et s'apparente plus en fait à une villa bâtie sur les plans adoptés dans le Nord pour les demeures bourgeoises. Les habitations sont de deux grandeurs différentes : - les petites, pour vieux ou jeunes ménages ayant peu d'enfants ont une cuisine, une salle-à-manger, une buanderie, une pompe, des W.C. et deux chambres à l'étage. - les grandes ont un vestibule, un petit vestiaire, une cuisine, l'office, une salle-à-manger, un salon, une buanderie, une pompe, des W.C. ; à l'étage, trois chambres et un vestiaire. Chaque maison a 6 ou 7 mètres de façade sur 6 ou 7 mètres de profondeur avec un jardin d'une superficie variable de 300 à 500 mètres carrés. Les loyers varient, en 1914, de 17 à 25 francs par mois.

Ces trois quartiers présentent une qualité d'habitation variable selon l'importance du locataire dans l'usine et celle, quantitative, de sa famille, la date et le contexte de l'époque de la construction. Mais elles ont toutes un point commun : il s'agit de véritables demeures et certainement pas de maisonnettes de courées. Leur principale caractéristique est d'avoir leur surface divisée en pièces aux fonctions différentes : en règle générale, une entrée, une salle-à-manger, une cuisine, pour les plus grandes un salon voir des dépendances ; un ou deux étages accueillent les chambres plus ou moins nombreuses selon l'importance de la famille qui y réside. L'accès à la location de ces demeures était naturellement subordonné à l'application d'un règlement. Le locataire devait s'engager à n'y loger que sa femme et ses enfants non mariés. Les maisons ayant trois chambres, la séparation entre les parents et les enfants, et, parmi ces derniers, entre les garçons et les filles, était expressément recommandée. Les maisons devaient être régulièrement entretenues et les chambres blanchies à la chaux, au moins tous les ans. Le respect de l'ensemble de ces règles était soumis à la visite des maisons deux à trois fois par an. Ces maisons étaient uniquement destinées à la location, à l'origine. Leur mise en vente ne fut possible qu'après la seconde guerre mondiale.

En outre, les habitants de ces cités étaient encadrés par une série d'institutions visibles sur le plan architectural et ajoutant ainsi leur présence matérielle au paysage urbain loosois. Existe donc un établissement qui accueille un patronage pour les enfants de trois à sept ans, une crèche pour les jeunes enfants de trois mois à trois ans et une école pour des élèves âgés de douze à quinze ans. S'ajoute un orphelinat pour les jeunes ouvrières sans famille et qui progressivement accueille également des fillettes ayant perdu leurs parents et destinées à intégrer le personnel des usines à l'âge requis. Il faut évoquer encore un économat, commerce réservé au personnel qui pouvait y acheter au meilleur prix un grand nombre d'articles ménagers et alimentaires. Cet éco-

Introduction au cahier architectural des Maisons Ouvrières à Loos, 1900

nomat était accompagné d'une société coopérative de consommation toujours réservée au personnel des établissements Thiriez. Une série de jardins potagers était mise à la disposition des ouvriers chefs de famille, pour un prix modique. Un stade sportif était consacré aux loisirs des ouvriers.

Ces institutions s'intégraient au paysage urbain constitué par les deux premiers ensembles résidentiels considérés, qui se situent au cœur même de la ville. Le troisième quartier, situé à Ennequin, accueille lui aussi une institution très significative, à savoir une école ménagère pour les jeunes apprenties de quatorze à seize ans. C'est l'ensemble de ces équipements qui a fait de Loos-lez-Lille une ville et plus particulièrement une ville ouvrière, puisque la plupart de ces infrastructures étaient destinées à combler les besoins d'une population ouvrière. De plus, il convient de signaler la quasi-parfaite intégration de cet équipement au noyau originel loossois et de la population ouvrière à celle de la ville.

Au-delà des structures palpables fonctionnent des institutions qui n'étaient pas concrètement visibles dans l'habitat : une caisse de secours pour les ouvriers malades - à noter que les ouvriers blessés dans l'exercice de leurs fonctions recevaient leur salaire complet pendant le temps nécessaire à leur guérison et à leur convalescence - une maison de sœurs garde-malades, des indemnités aux jeunes mères durant six semaines après l'accouchement, une caisse de secours aux enfants des ouvriers décédés, une caisse d'épargne, une caisse de retraite, des allocations aux réservistes pendant le temps de leur période d'exercice, des ventes de charbon à prix réduit et des dots aux jeunes ouvrières.

L'habitat évoqué plus haut et l'ensemble des institutions exposées véhiculent une idéologie caractéristique de la civilisation industrielle et urbaine propre au nord de la France et qui relève de ce que l'on appelle le paternalisme. Ses valeurs sont la famille, la religion, la patrie et naturellement le travail. Ces idéaux sont en parfaite adéquation avec l'époque, ce qui concourt à expliquer pourquoi la presse et les auteurs contemporains nous brossent un tableau idyllique de l'ensemble de l'oeuvre au cours de notre étude.

C'est là qu'intervient l'aspect utopique de la situation dans la mesure où elle n'a pas apporté universellement une amélioration à la condition des ouvriers puisque cette amélioration reposait sur une adhésion pleine et entière à des idéaux propres au patronat du Nord et à sa structure sociologique. Ainsi, en raison de l'étroite imbrication entre l'usine et la religion, les ouvriers qui n'étaient pas connus par la ferveur de leur foi ou pour le moins par l'intensité de leur pratique religieuse, se voyaient interdire l'entrée à l'usine et donc l'accès à toutes ces institutions.

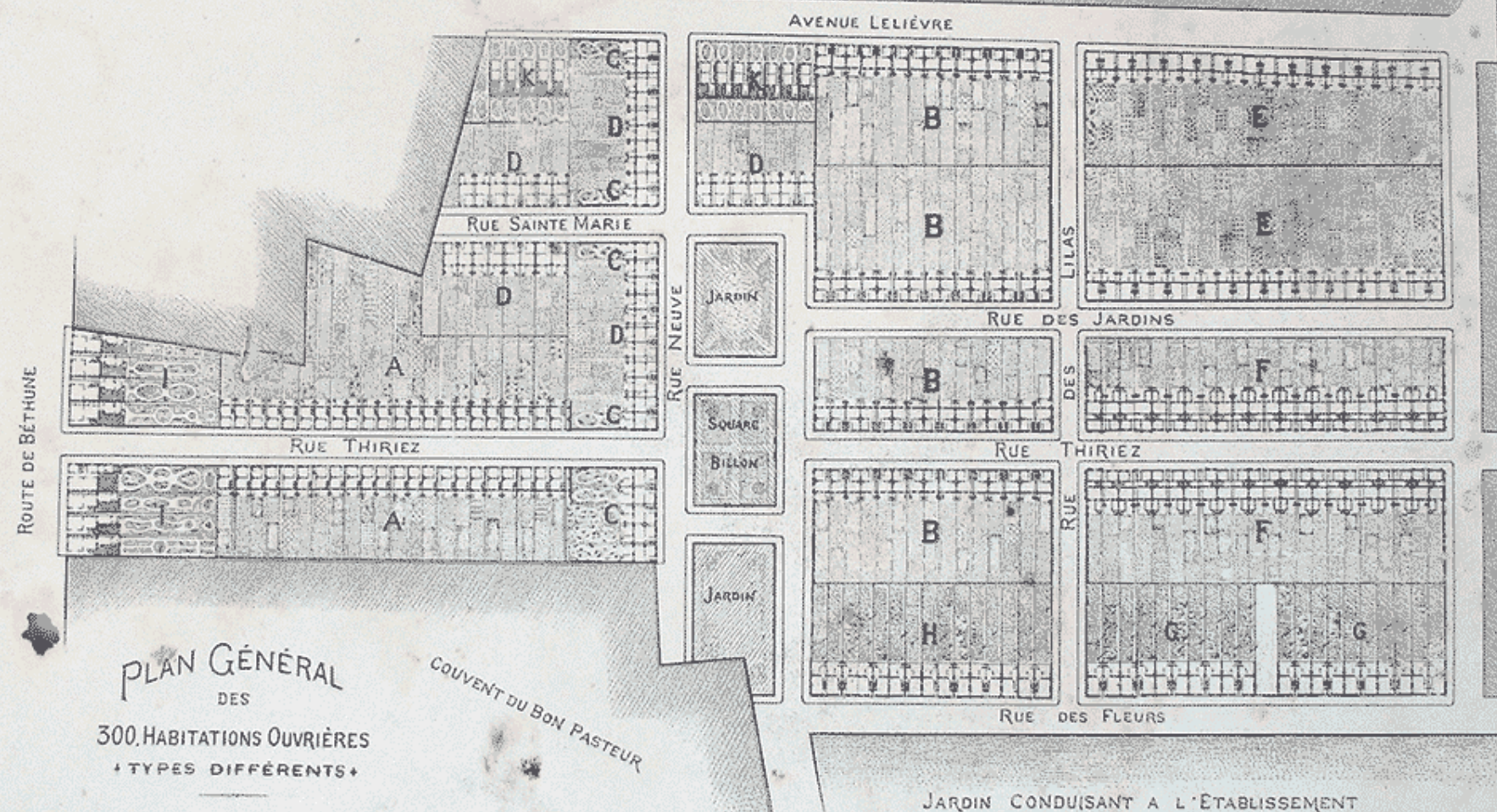
Néanmoins, cette série de mesures sociales, restrictives dans la définition de son public puisqu'émanant d'une société privée, a été relayée par des initiatives communales auxquelles a d'ailleurs participé la famille Thiriez en la personne de Léon Thiriez, maire de Loos de 1925 à 1929..

(cf. Delphine Vanez, Actes du Colloque international au Familistère de Guise les 16 et 17 octobre 1993)

L'architecte des maisons ouvrières THIRIEZ

Emile VANDENBERGH (1827-1909) a beaucoup construit pour la bourgeoisie lilloise. Architecte du bureau de bienfaisance, il participe à la commission des logements insalubres. Il réalise la Cité Napoléon, rue Gantois. Pour les THIRIEZ, il conçoit la retorderie, les maisons de la Cité Ouvrière, en 1883 un bâtiment avec crèche + asile + école (aujourd'hui École Sainte-Elisabeth), et, à partir de 1897, 4 hôtels particuliers pour la famille.

INSTITUTIONS OUVRIÈRES de la Manufacture de Coton de M.M.J. THIRIEZ Père & Fils.
— Lille et Loos. —

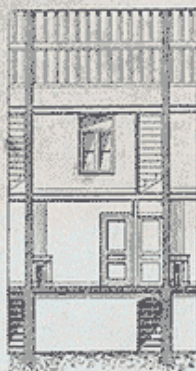


— Lille et Loos. —

Élévation d'un groupe de 22 habitations Rue Thiers



Coupe EFCH

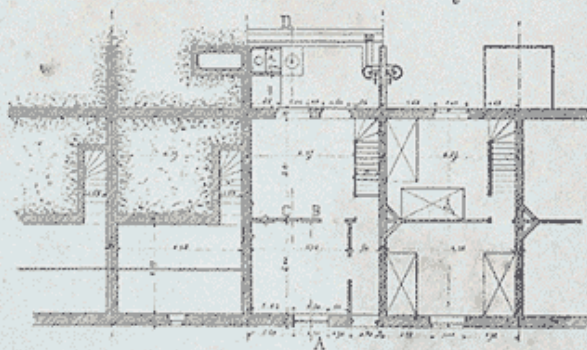


Facade sur Rue

Façade sur Jardin

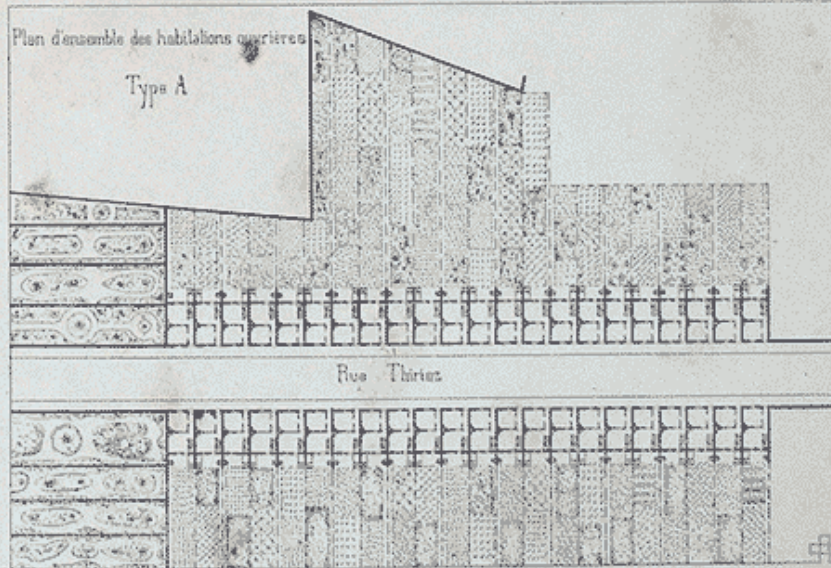


Sous Sol	Rex de Chaussee	Etage
----------	-----------------	-------



Plan d'ensemble des habitations ouvrières

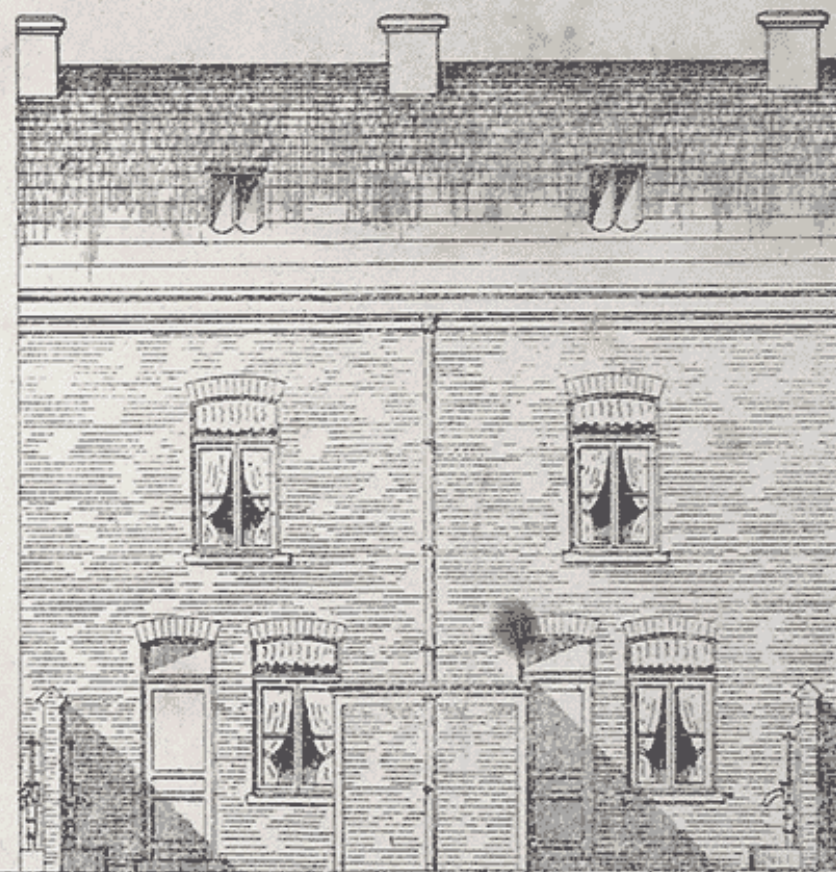
Type A



Façade sur Rue

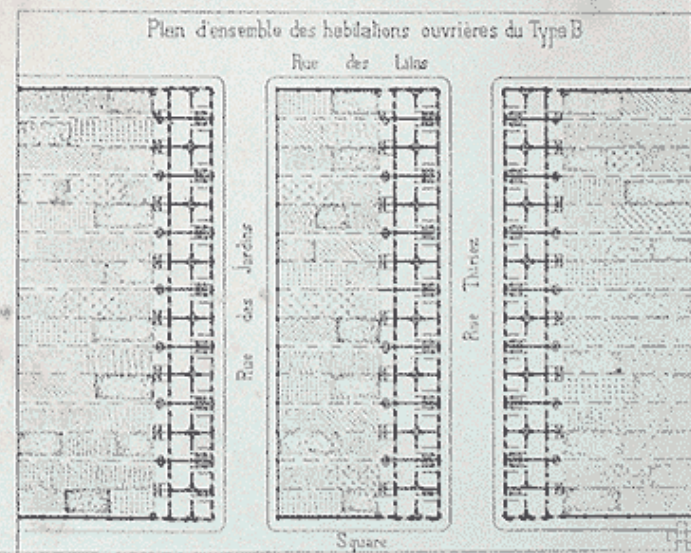
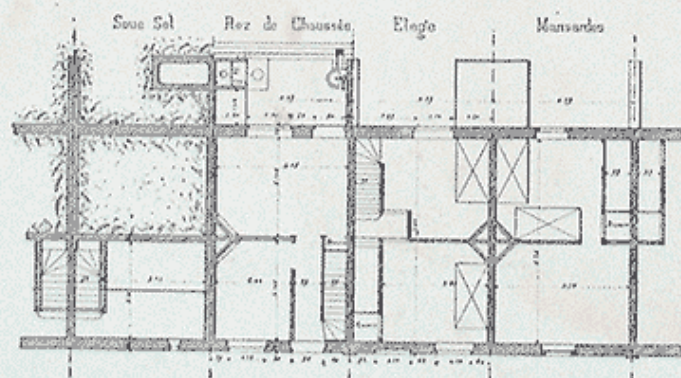
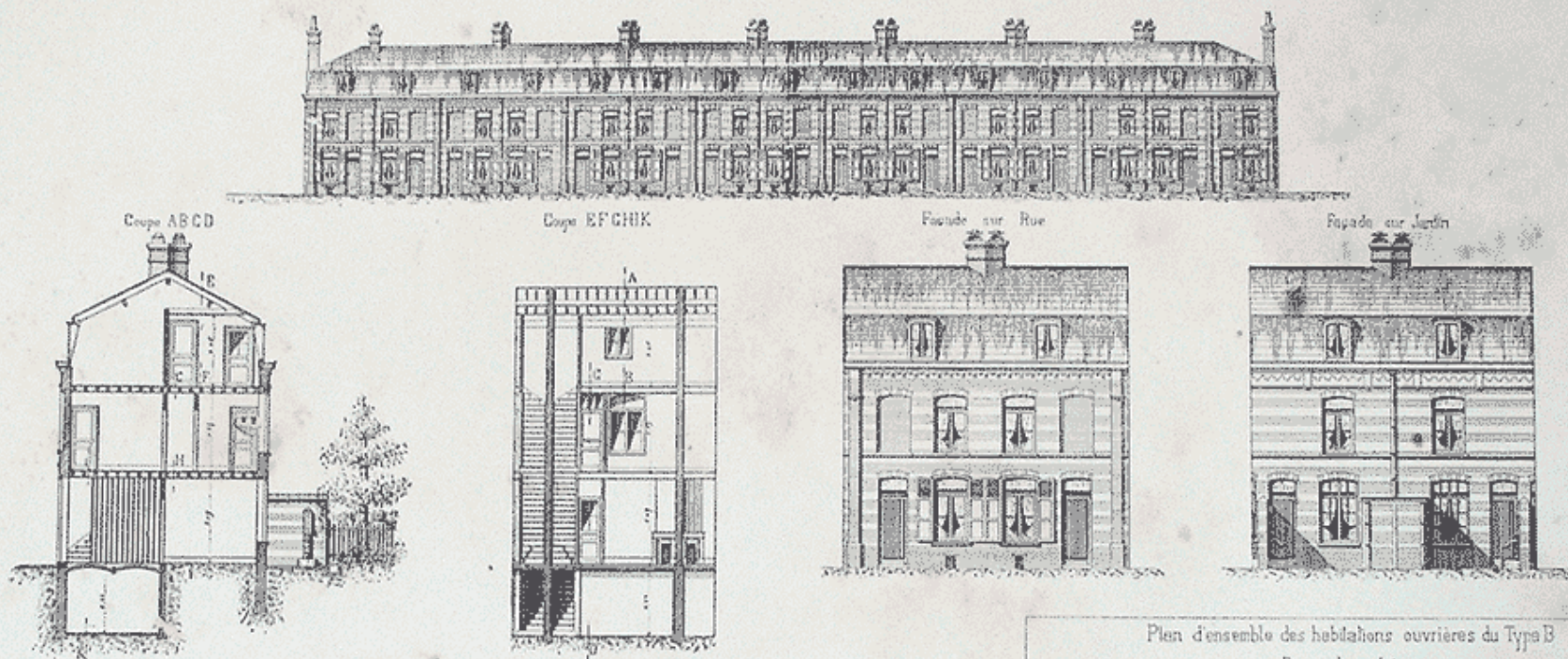
Type A

Façade sur Jardin



INSTITUTIONS OUVRIÈRES de la Manufacture de Coton de M.M.J. THIRIEZ Père & Fils. — Lille et Loos. —

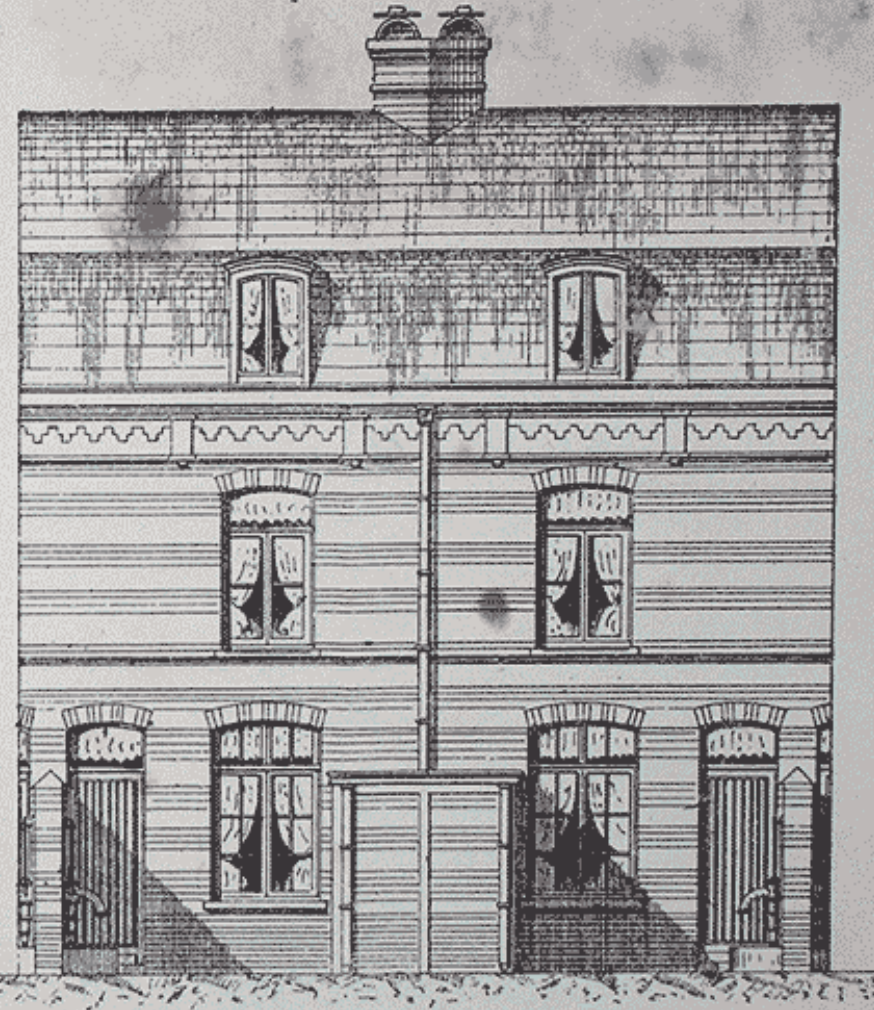
HABITATIONS OUVRIÈRES Type B



Façade sur Rue

Type B

Façade sur Jardin



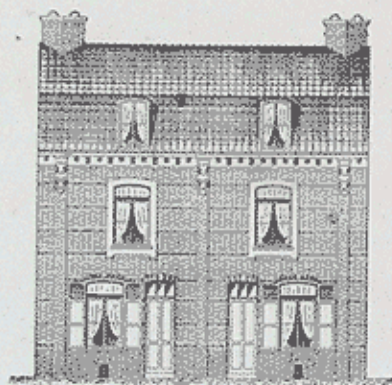
INSTITUTIONS OUVRIÈRES de la Manufacture de Coton de M.M.J. THIRIEZ Père & Fils. Lille et Loos.

HABITATIONS OUVRIÈRES - Types C & D

Elevation sur la rue Neuve



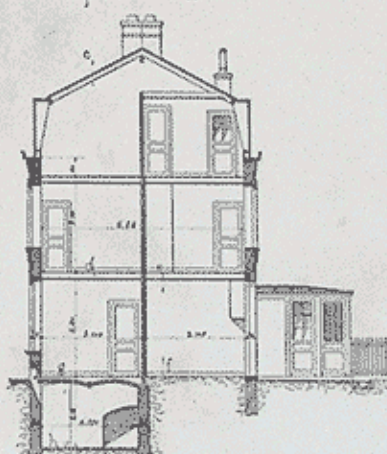
Elevation sur Rue



Elevation sur Jardin



Coupe transversale ab

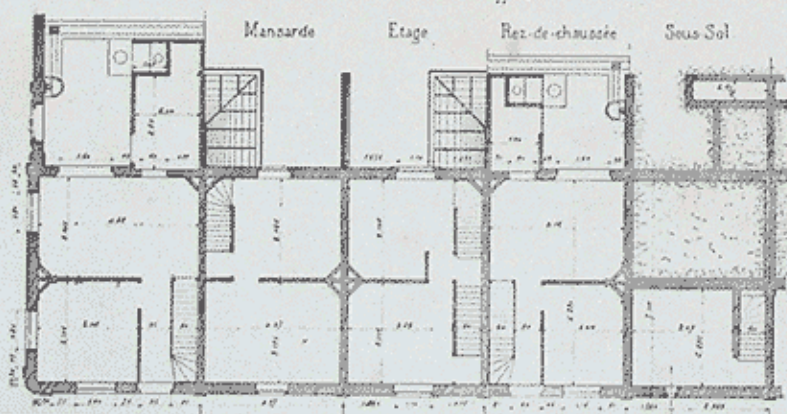


Coupe longitudinale edifg



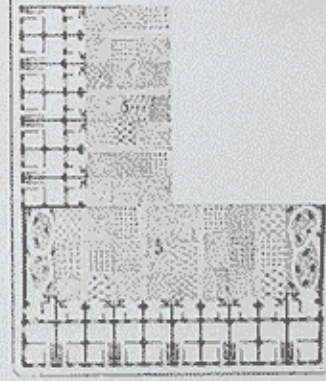
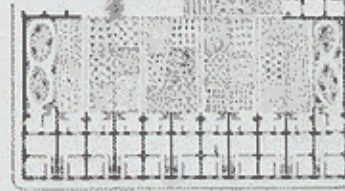
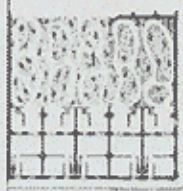
Plan du type C
Rez-de-chaussée

Plans du type D



Plan d'ensemble des habitations ouvrières - Types C & D

1	Groupe de 5 habitations	du type C
2	id	11 id
3	id	10 id
4	id	8 id
5	id	7 id
6	id	2 id
7	id	2 id
8	id	9 id
9	id	8 id
10	id	1 id
11	id	1 id



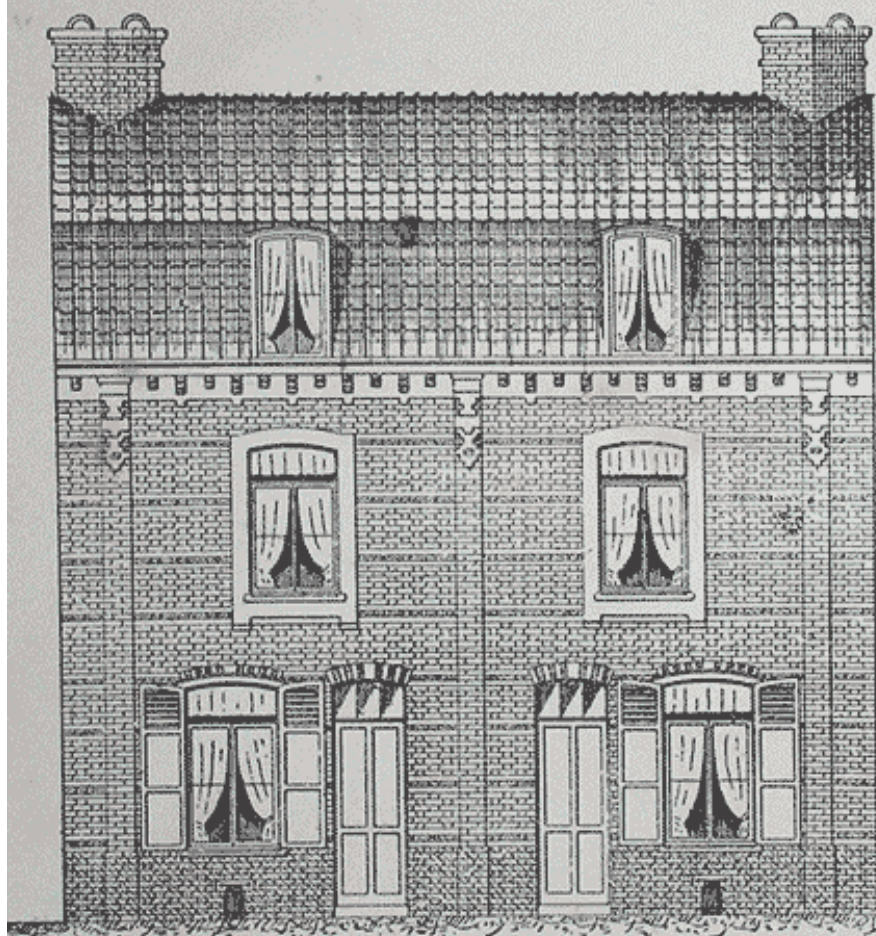
Rue

Neuve

Rue

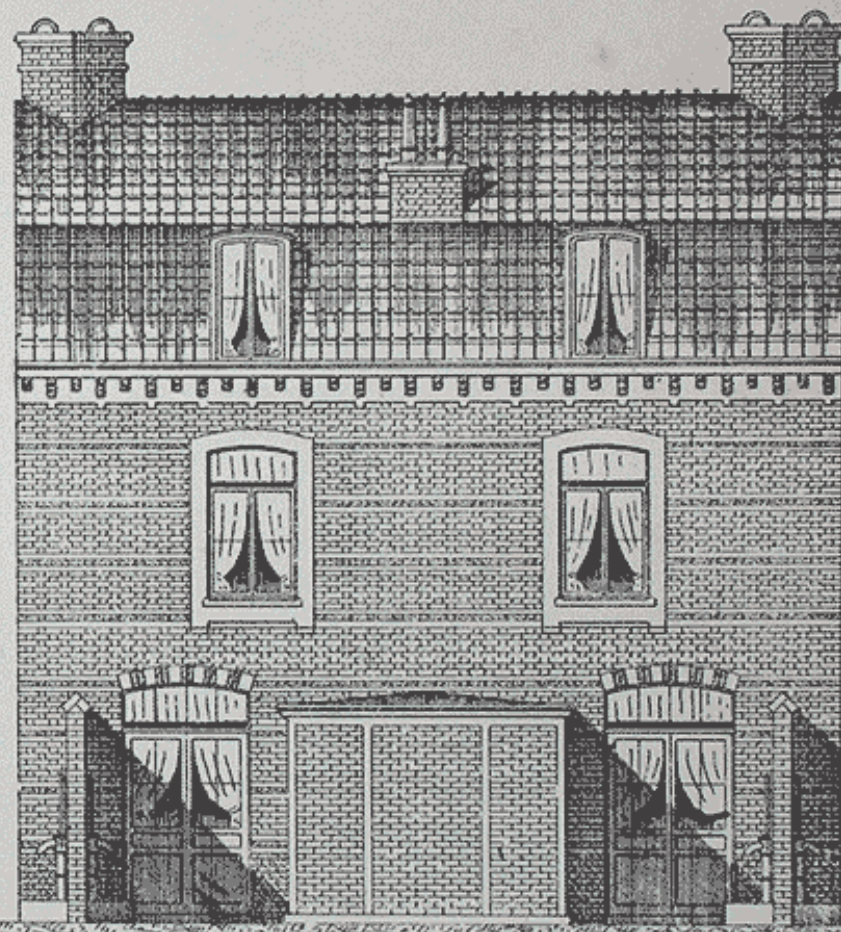
Neuve

Elevation sur Rue



Types C & D

Elévation sur Jardin



INSTITUTIONS OUVRIÈRES de la Manufacture de Coton de M.M. J. THIRIEZ Père & Fils. — Lille et Loos. —

HABITATIONS OUVRIÈRES - Type E.

Élévation d'un groupe de 22 habitations Rue des Jardins

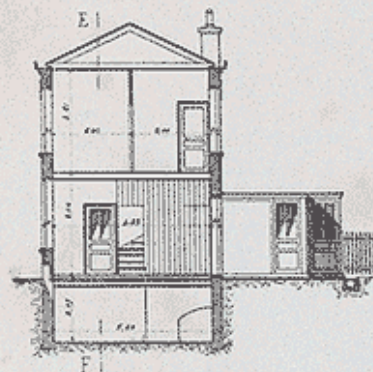
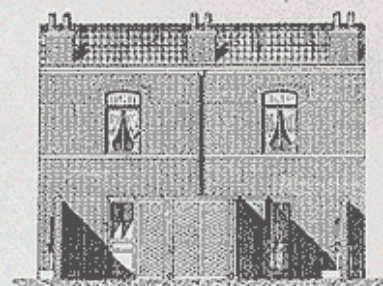
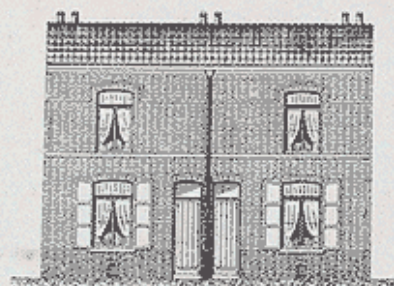


Élévation sur Rue

Élévation sur Cour

Coupe ABCD

Coupe EF

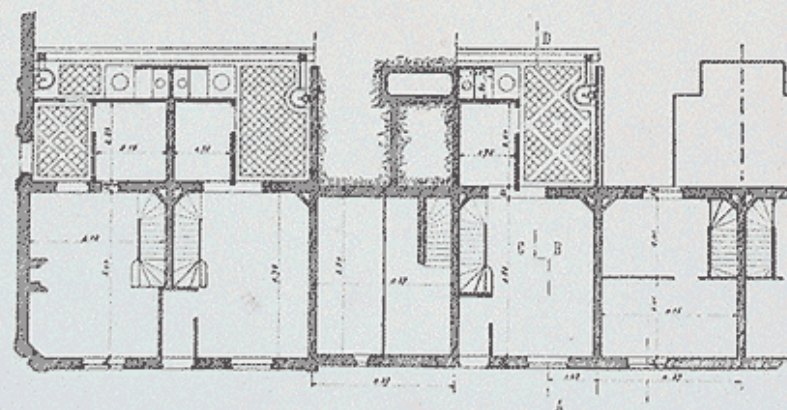


Rue de Chaussée

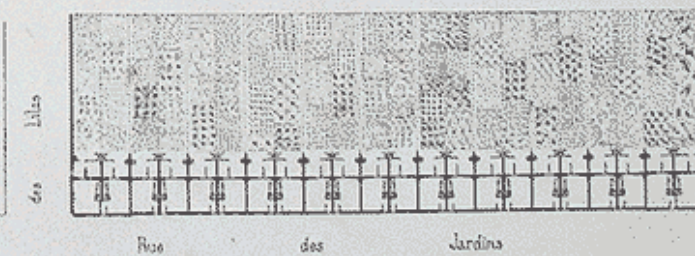
Sous Sol

Rue de Chaussée

Étage



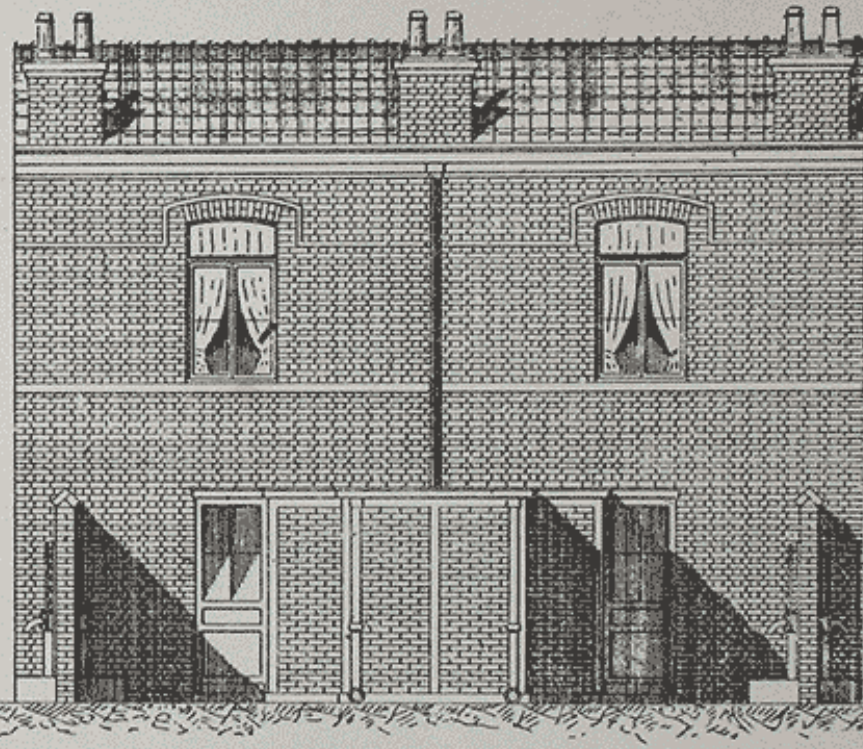
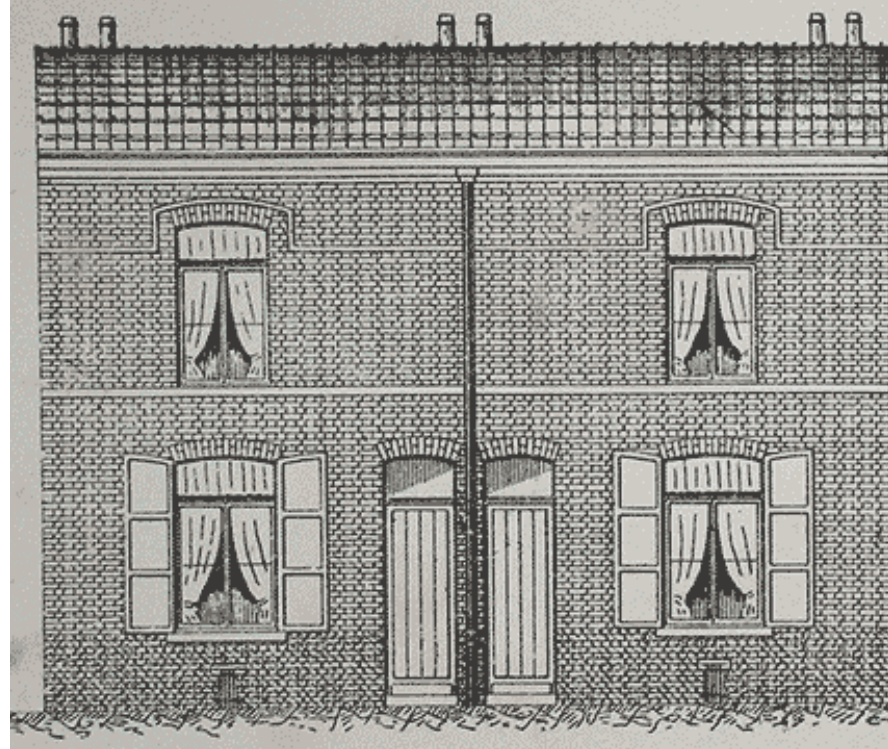
Plan d'ensemble d'un groupe de 22 habitations ouvrières



Elévation sur Rue

Type E

Elévation sur Cour



INSTITUTIONS OUVRIÈRES de la Manufacture de Coton de M.M.J. THIRIEZ Père & Fils. — Lille et Loos. —

HABITATIONS OUVRIÈRES — Type F

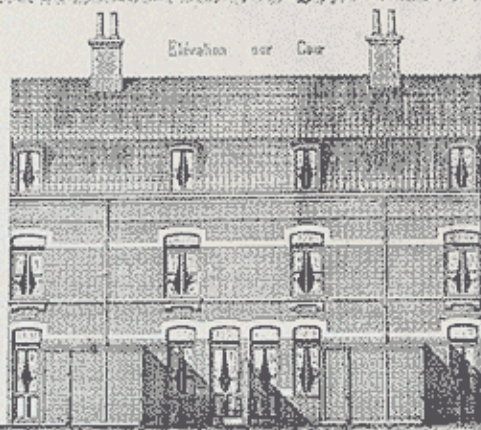
Elevation des group. de 12 habitations ouvrières Rue Thiers



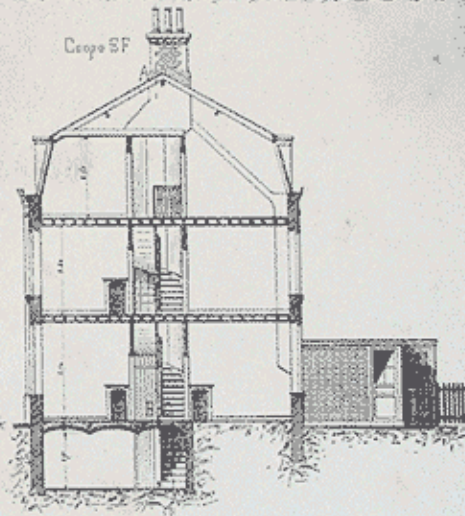
Elevation sur Rue



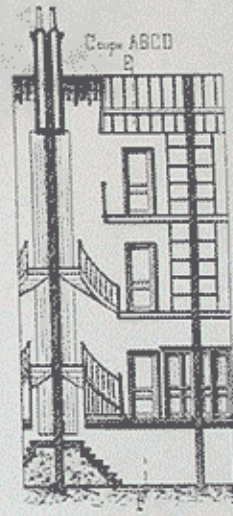
Elevation sur Cour



Coupe SF



Coupe ABCD

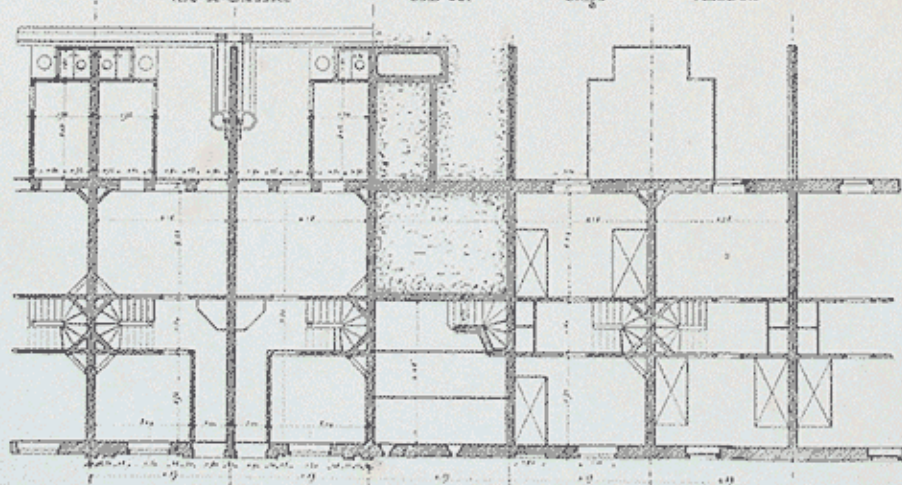


Rez-de-Chaussée

Sous-Sol

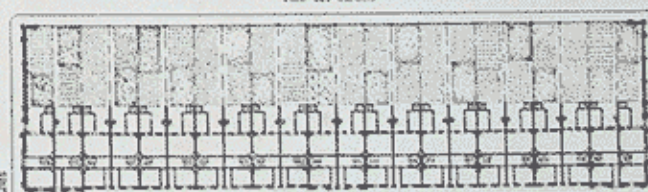
Etage

Mansardes



Plan d'ensemble des habitations ouvrières du type F

Rue des Jardins

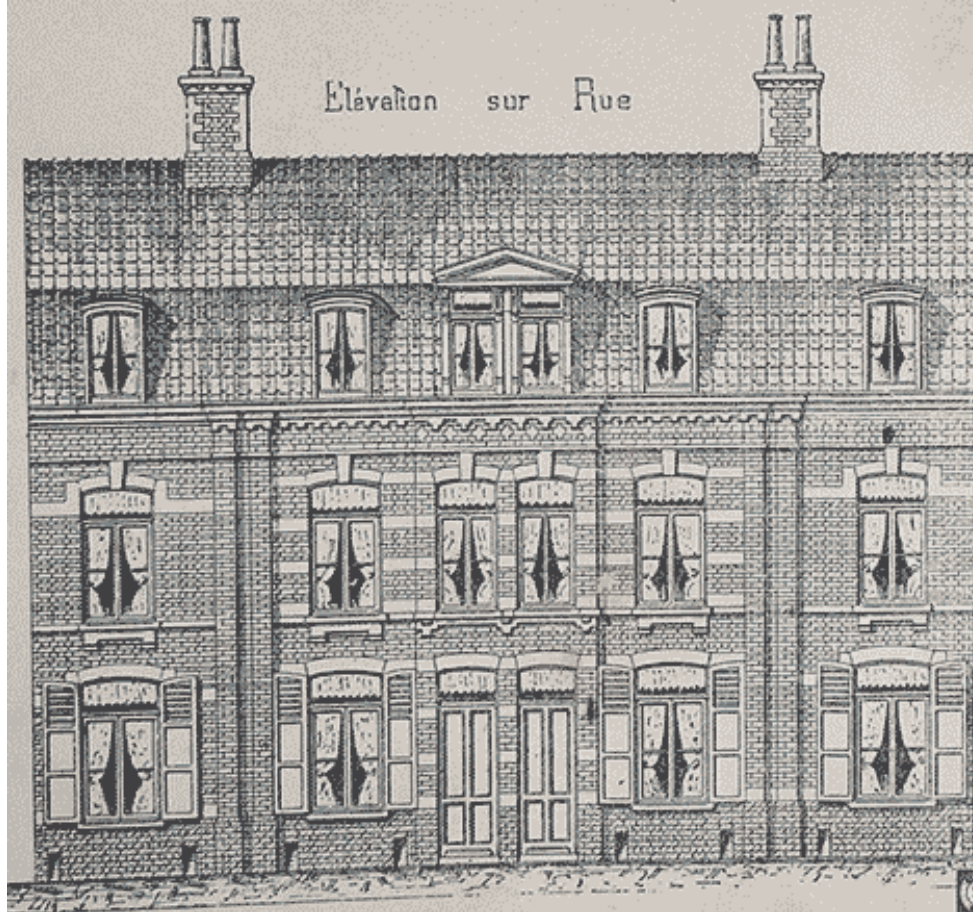


Rue Thiers



Type F

Élévation sur Rue



Élévation sur Cour

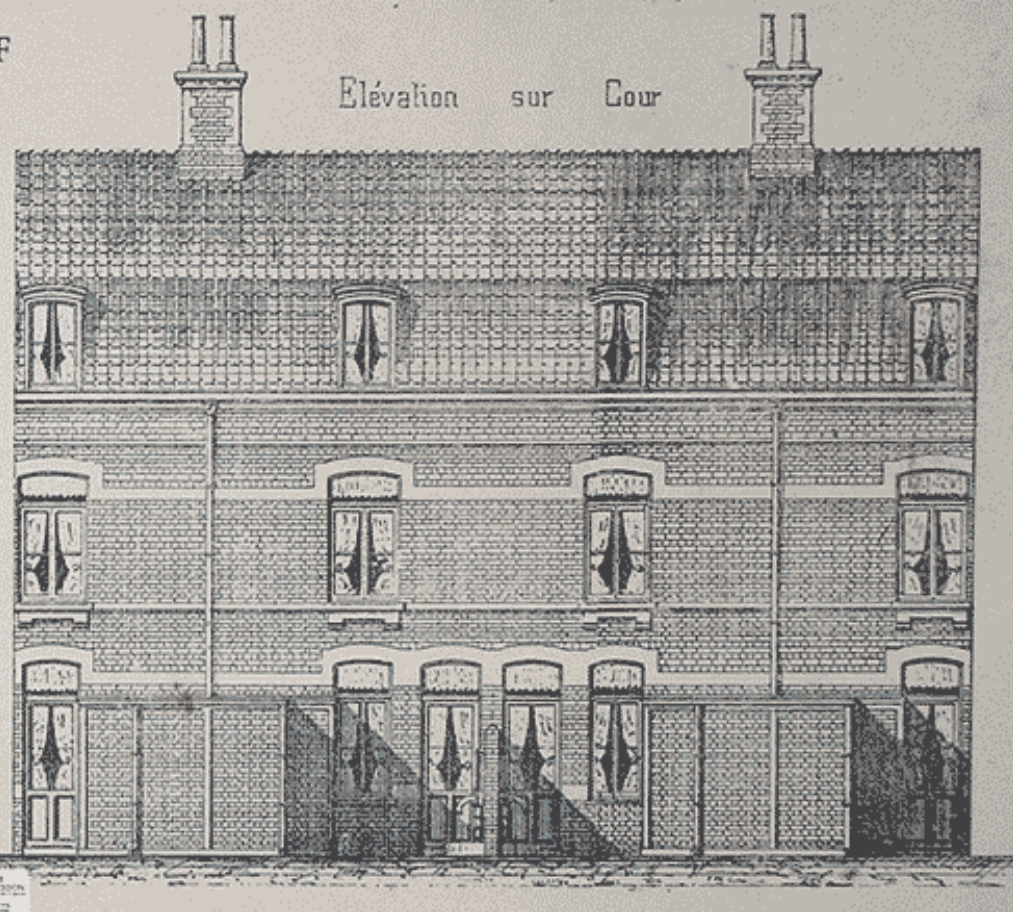


TABLEAU
CARTE POSTALE

INSTITUTIONS OUVRIÈRES de la Manufacture de Coton de M.M. J. THIRIEZ Père & Fils.
— Lille et Loos. —

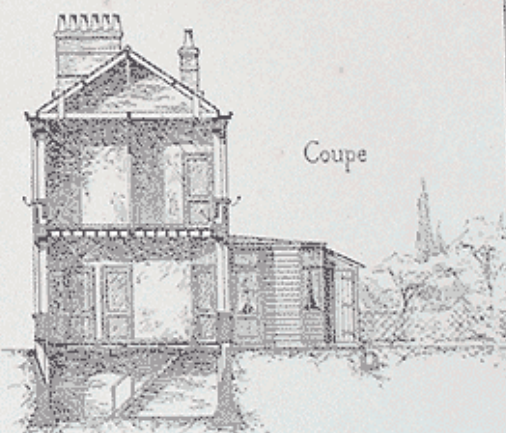
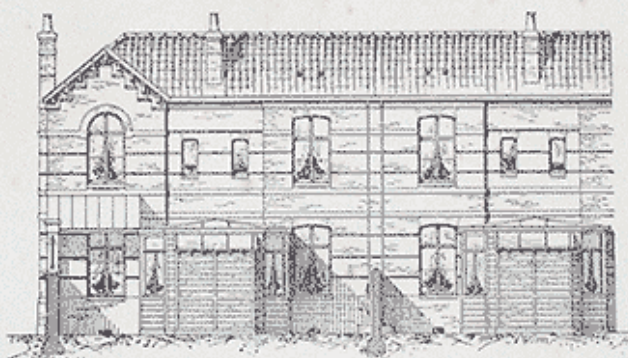
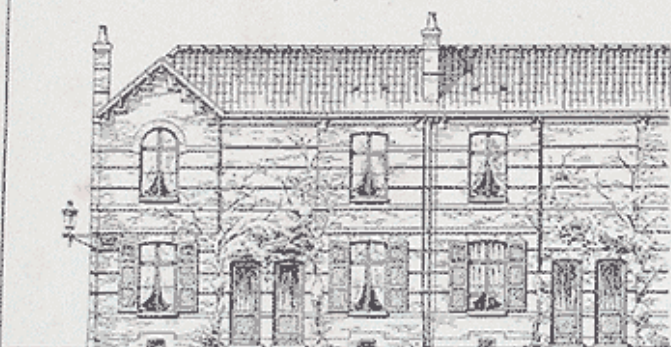
HABITATIONS OUVRIÈRES

Élévation de 2 Groupes de 10 Maisons, Rue des Fleurs



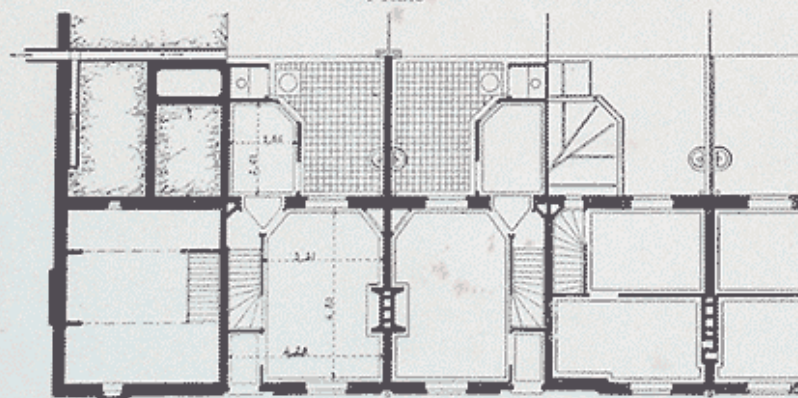
Façade sur Rue

Façade sur Jardin



Coupe

Plans

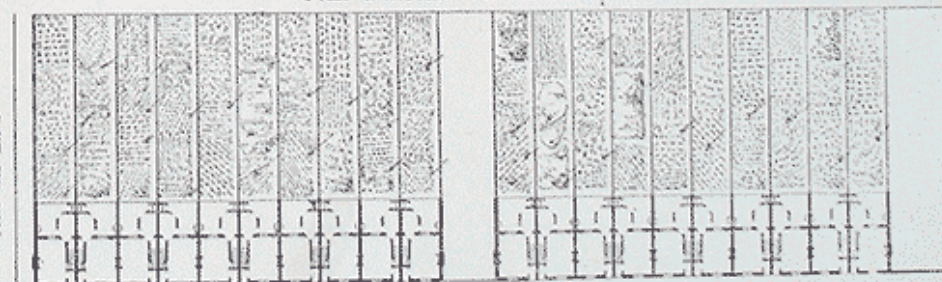


Cave

Rez-de-Chaussée

Etage

Plan d'ensemble des 2 Groupes



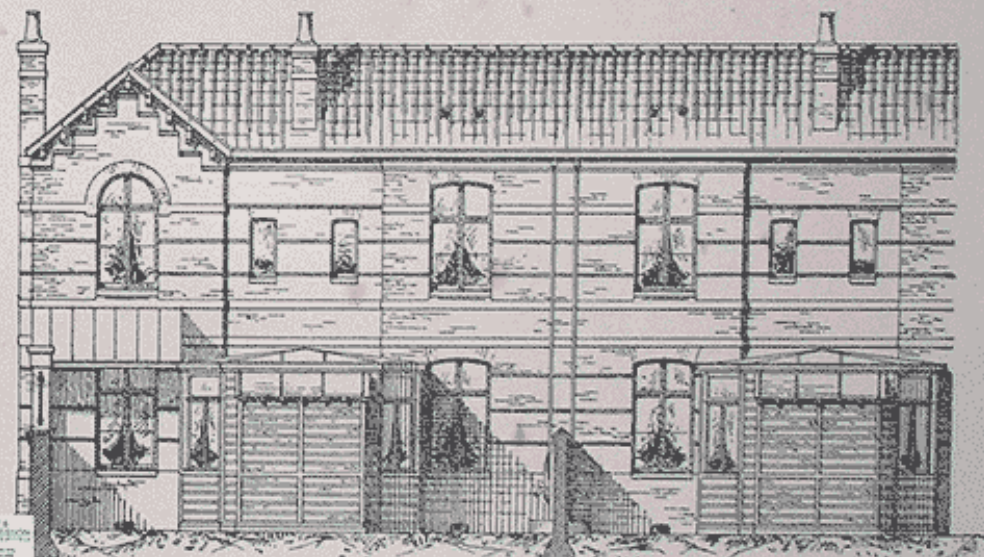
Rue des Lilas

Rue des Fleurs

Façade sur Rue



Façade sur Jardin



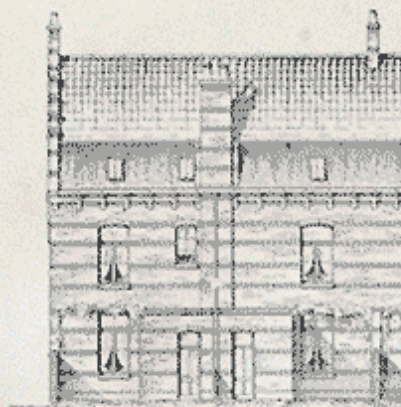
INSTITUTIONS OUVRIÈRES de la Manufacture de Coton de M.M. J. THIRIEZ Père & Fils.

— Lille et Loos. —

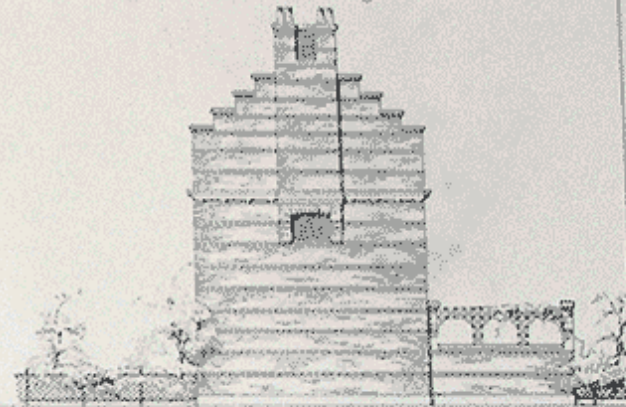
Élévation sur Avenue Lelièvre



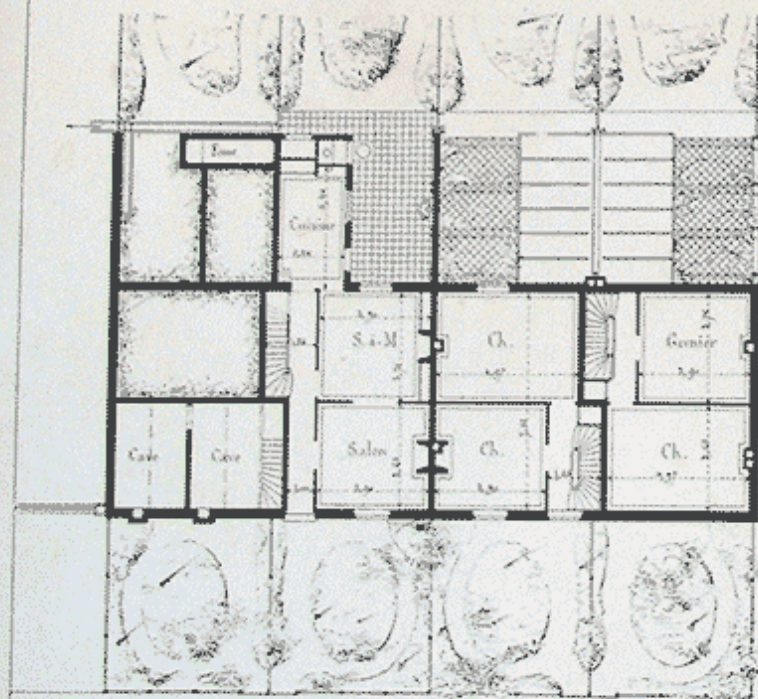
Élévation sur Cour



Élévation des Pignons



Plans

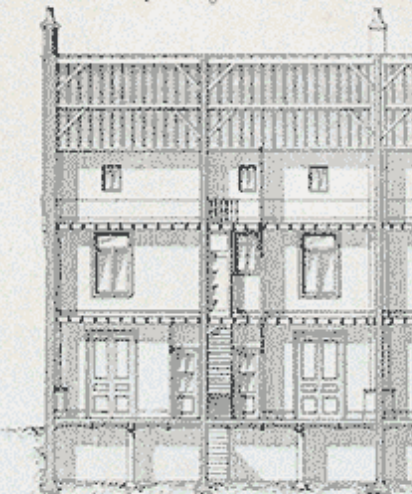


Cave Rez-de-Chaussée 1er Etage 2nd Etage

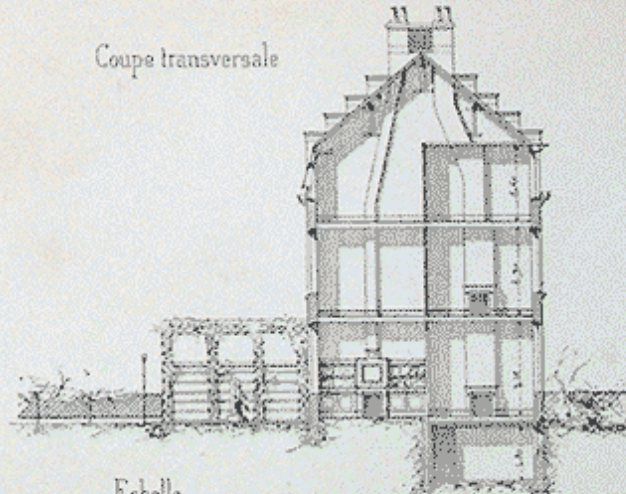
GROUPE DE 4 MAISONS

— Avenue Lelièvre —

Coupe longitudinale



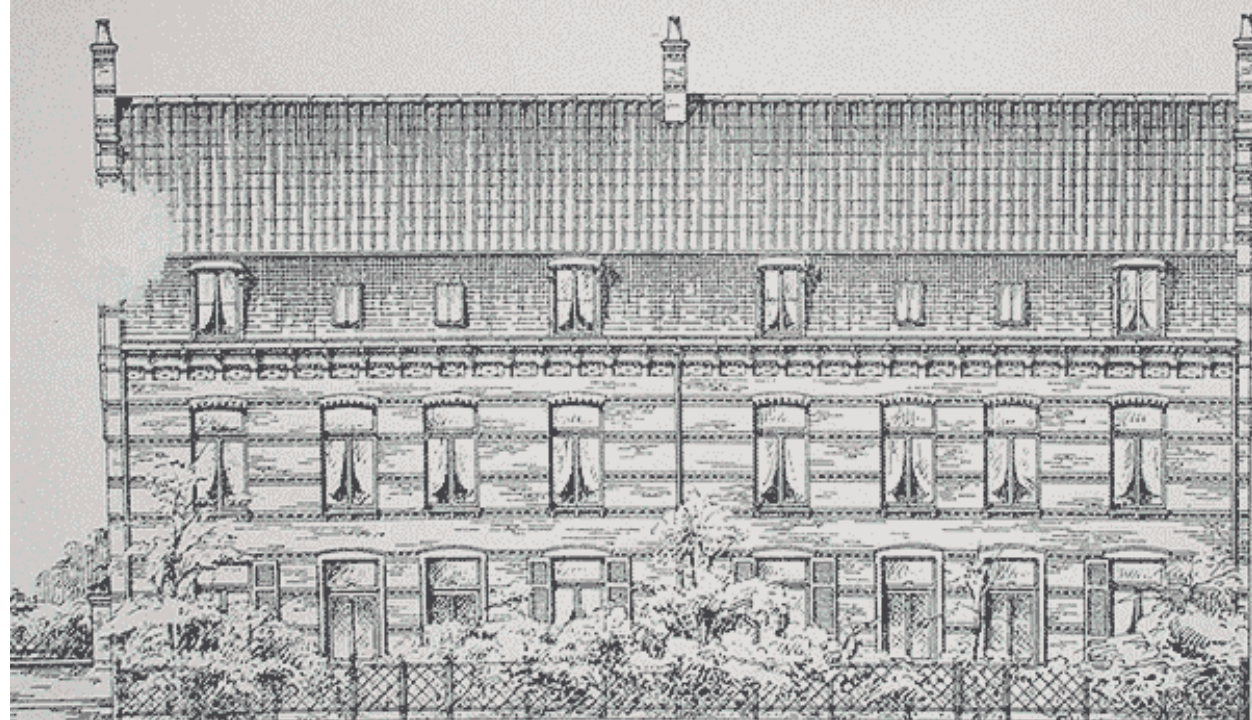
Coupe transversale



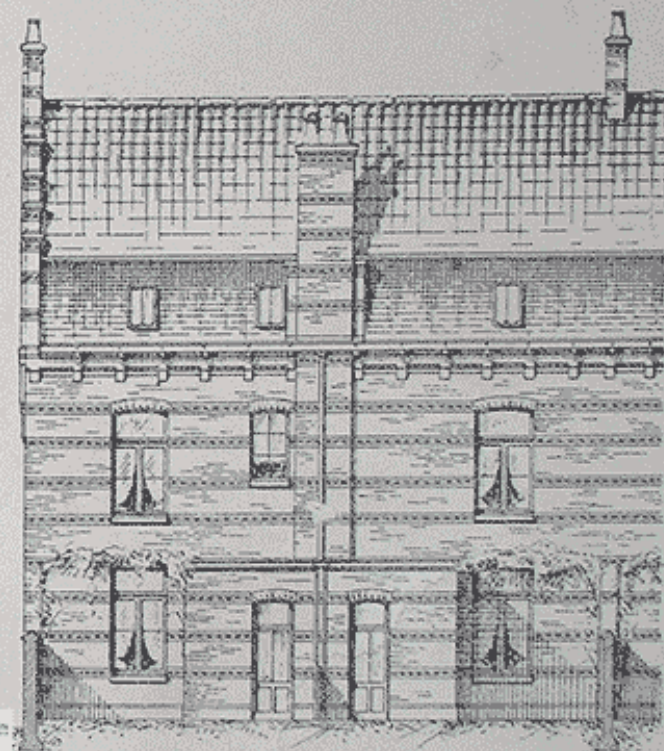
Echelle



Elévation sur Avenue Lelièvre



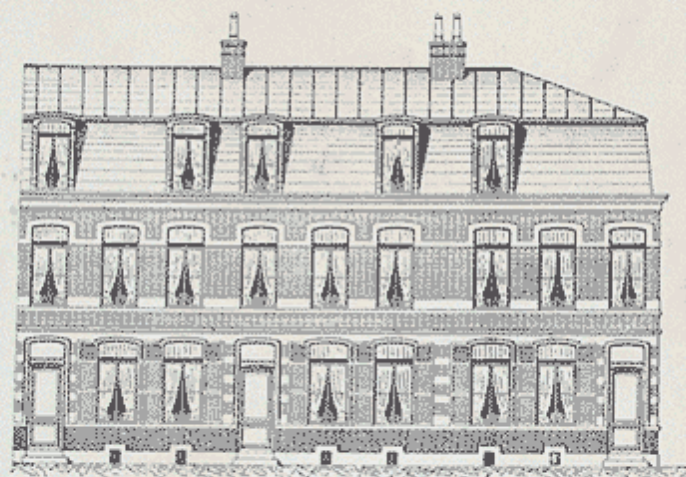
Elévation sur Cour



INSTITUTIONS OUVRIÈRES de la Manufacture de Coton de M.M. J. THIRIEZ Père & Fils.

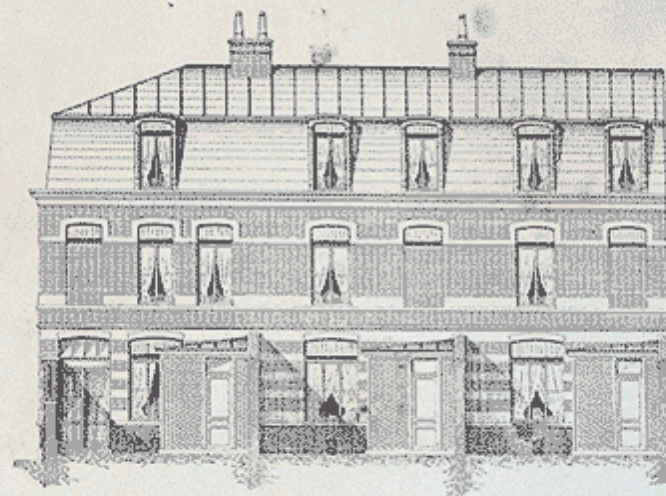
— Lille et Loos. —

Façade sur la rue

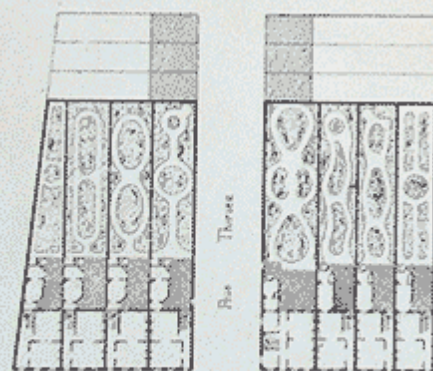


MAISONS D'EMPLOYES

Façade sur le jardin



Plan d'ensemble
du Groupe de 8 Maisons d'Employés

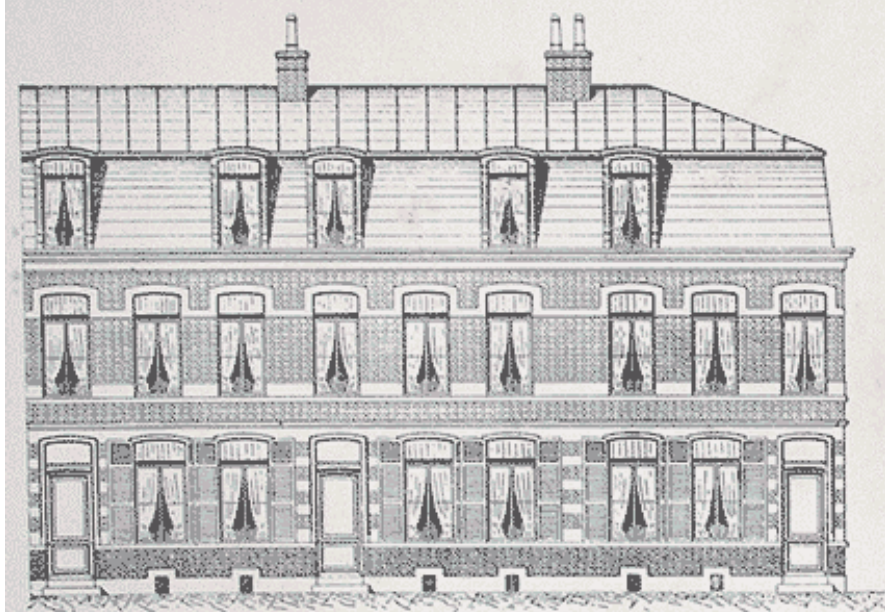


Route Nationale de Béthune à Lille

Elevation sur la Rue Thiers

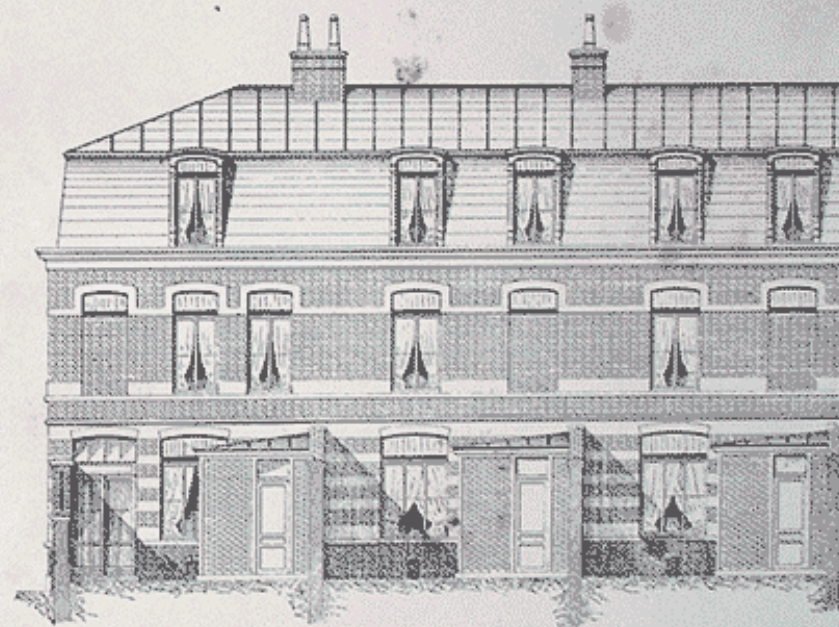


Façade sur la rue



MAISONS D'EMPLOYES

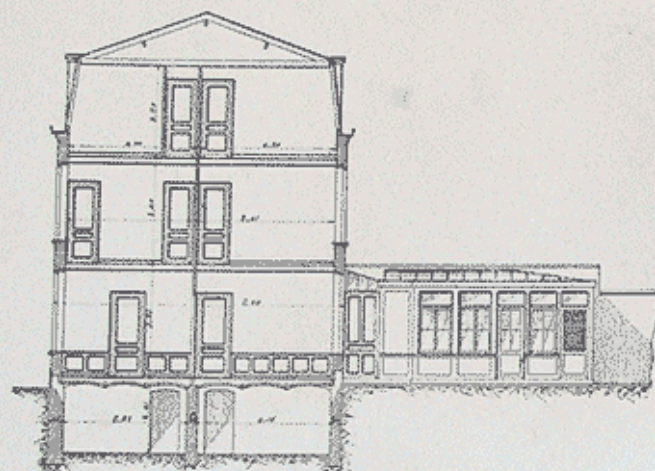
Façade sur le jardin



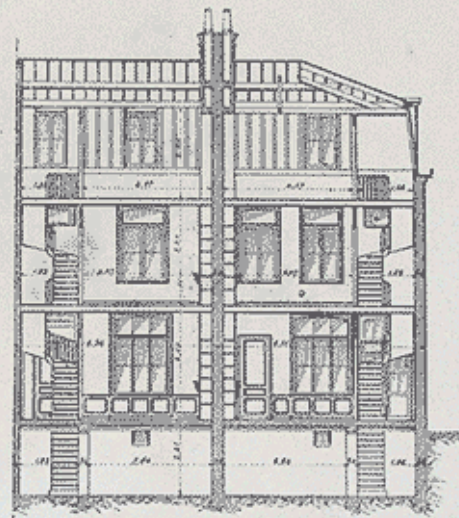
INSTITUTIONS OUVRIÈRES de la Manufacture de Coton de M.M.J. THIRIEZ Père & Fils. — Lille et Loos. —

MAISONS D'EMPLOYÉS

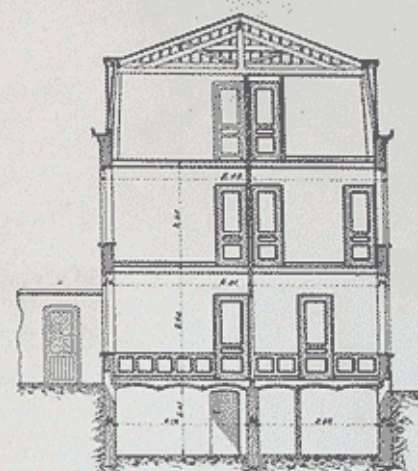
Coupe transversale ABCD



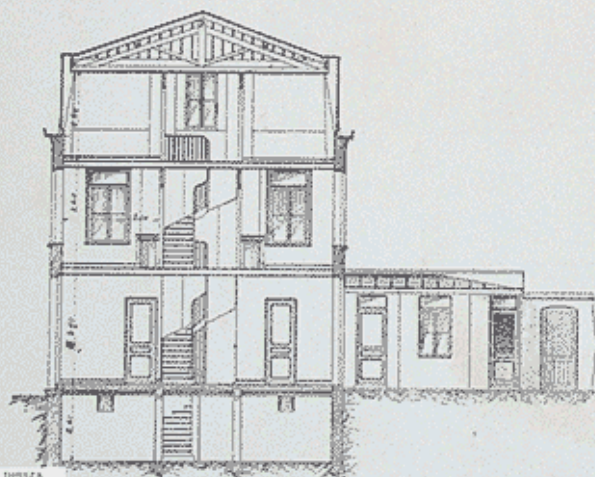
Coupe longitudinale EF



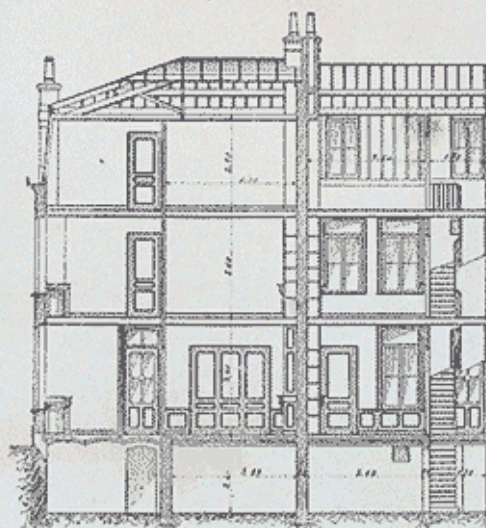
Coupe transversale GHIK



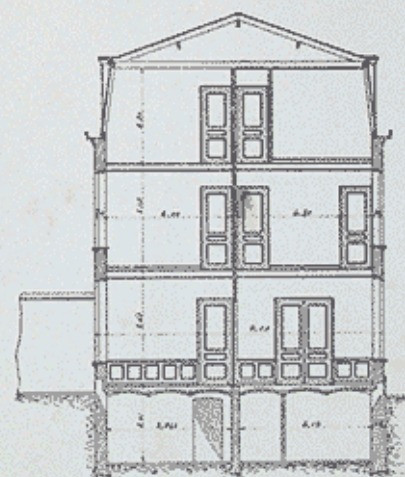
Coupe transversale LM



Coupe longitudinale NOPQ



Coupe transversale RSTU



INSTITUTIONS OUVRIÈRES de la Manufacture de Coton de M.M.J. THIRIEZ Père & Fils.

— Lille et Loos. —

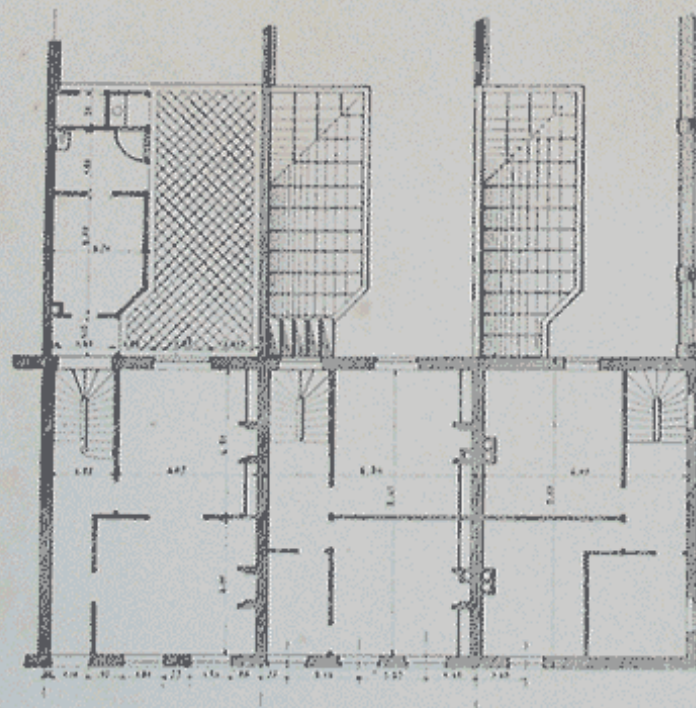
MAISONS D'EMPLOYES

PLANS

Rez de Chaussée

Etage

Mansardes

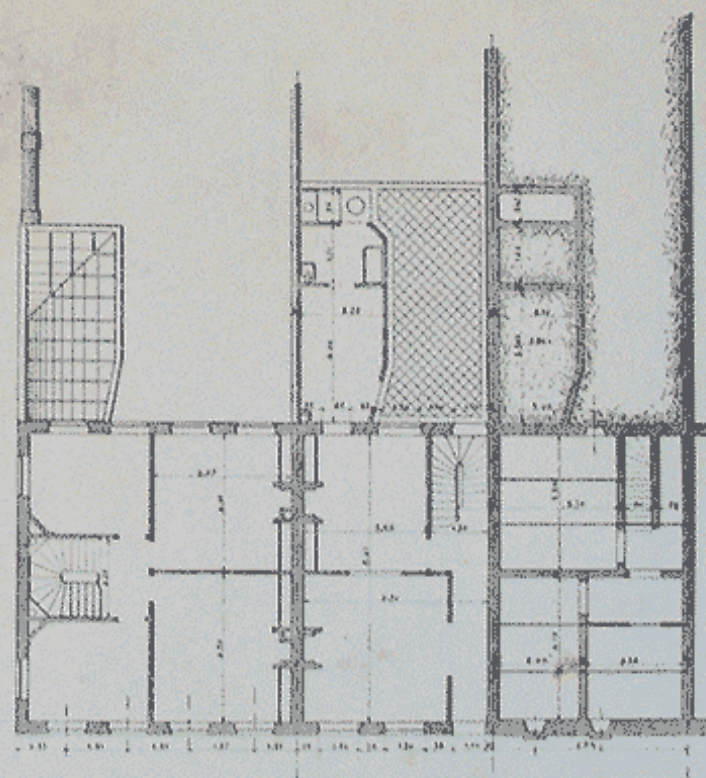


PLANS

Etage

Rez de Chaussée

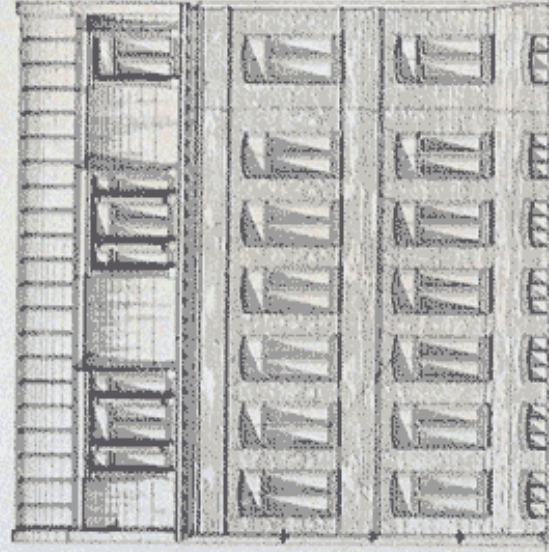
Annex 54



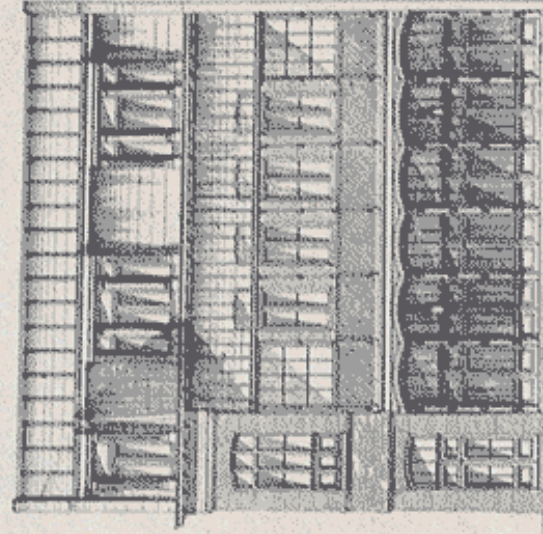
INSTITUTIONS OUVRIÈRES de la Manufacture de Coton de M.M. J. THIRIEZ Père & Fils. — Lille et Loos. —

CRECHE — OPPHELINAT — CLASSES

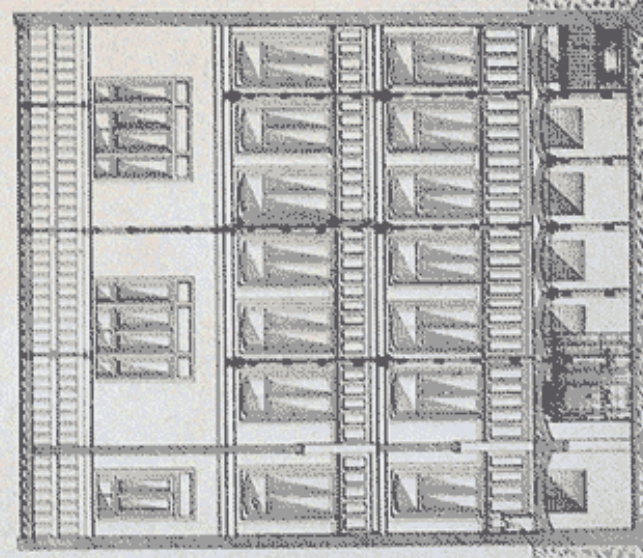
Elevation Principale



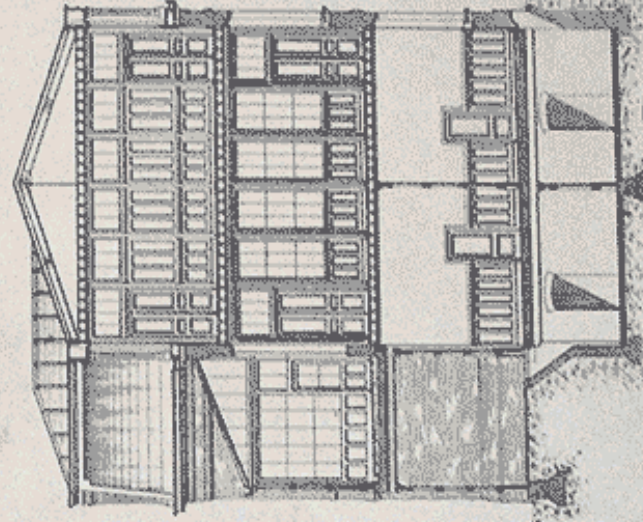
Elevation vers la Cour



Coupe Longitudinale



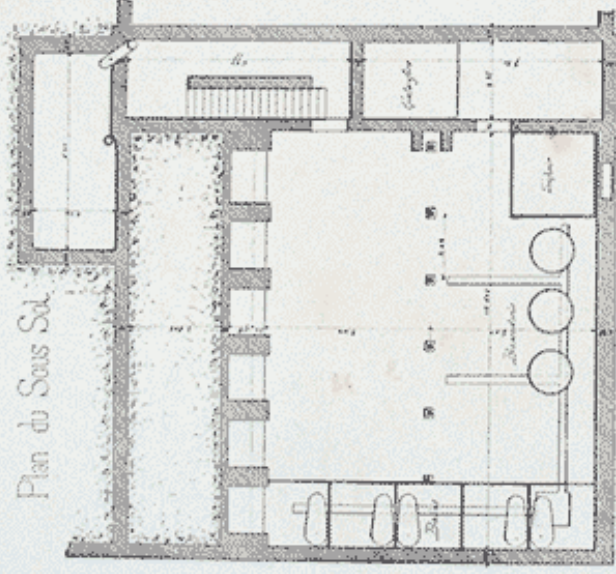
Coupe Transversale



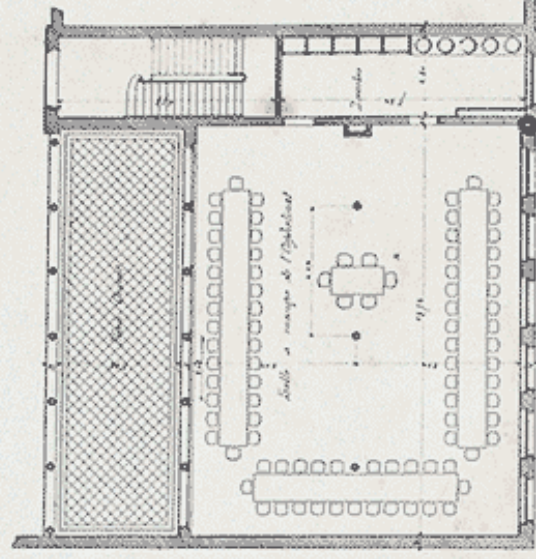
INSTITUTIONS OUVRIÈRES de la Manufacture de Coton de M.M. J. THIRIEZ Père & Fils. Lille et Loos.

CRÈCHE — ORPHELINAT — CLASSES

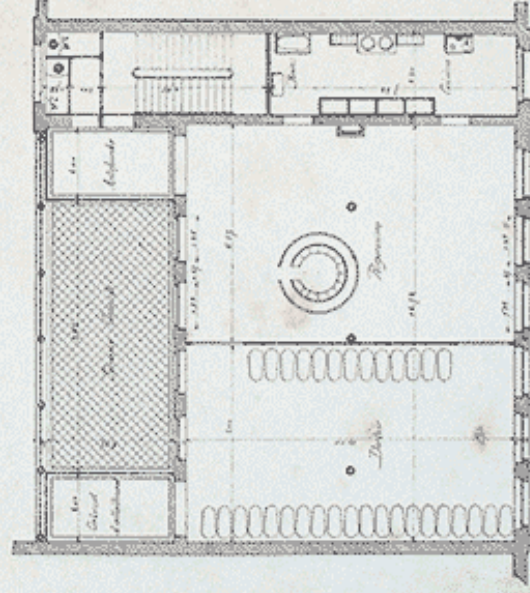
Plan du Sous Sol.



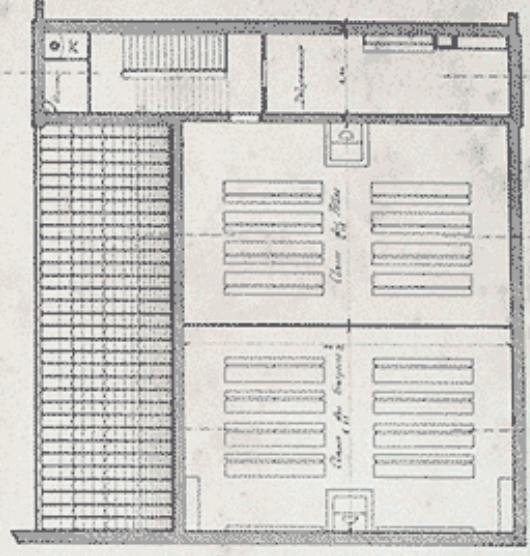
Plan du Rez-de-Chaussée



Plan du 1^{er} Etage



Plan du 2nd Etage



Un siècle plus tardLa «Cité THIRIEZ» de Loos (2009)

